

Formation Spécialisée Comité Social d'Administration du 25 mai 2023

11 points étaient à l'ordre du jour :

- 1 – Election du nouveau secrétaire de la Formation Spécialisée (FS) (pour avis)
 - 2 – Approbation du PV de la FS du 14/02/23 (pour avis)
 - 3 – Budget prévention 2023 (pour avis)
 - 4 – Budget formation prévention 2023 (pour avis)
 - 5 – Questionnaire sur les risques routiers et sécurité des personnes (pour information)
 - 6 – Sujets télétravail (pour information)
 - projet de questionnaire télétravail
 - Fin du télétravail 5j/5 pour les agents vulnérables : situation à la DDFIP34
 - 7 – Registre SST, fiches de signalement, accidents de service, refus d'aménagement de poste (pour information)
 - 8 – Point d'étape sur les travaux immobiliers (pour information)
 - présentation du projet agrandissement salle de restauration Sète
 - 9 – Point sur les sites de Pézenas et Béziers Verdier suite au rapport de l'ISST (pour information)
 - 10 – Comptes rendus des exercices d'évacuation incendie et plan d'action (pour information)
 - 11 – Questions diverses :
-

En préambule FO dénonce le fait que l'on nous demande d'élire un nouveau secrétaire et de siéger sans règlement intérieur .

1 – Election du nouveau secrétaire de la Formation Spécialisée (FS) (pour avis):

La fonction de secrétaire du CHSCT était assurée par un représentant CGT reconnu par l'ensemble des OS pour sa probité, son attitude consensuelle sans position partisane depuis de nombreuses années. Sa section l'avait reconduit pour siéger en FS en janvier 2023 et présenté comme secrétaire de la Formation spécialisée. Il a été élu lors du CSAL du 16/01/23 et depuis, évincé par sa section en avril. Solidaires présentant un candidat, nous faisons le pari de la stabilité avec eux et lui accordons nos suffrages tout en l'invitant à s'inscrire dans les pas de son prédécesseur.

2 – Approbation du PV de la FS du 14/02/23 (pour avis) :

Le PV du 14/02/23 est adopté à l'unanimité.

3 – Budget prévention 2023 (pour avis):

le budget prévisionnel 2023 est de 138752 € ; il nous a été proposé des devis pour approbation, sachant que 11800€ ont été précédemment engagés concernant les aménagements de postes. FO se réfère à la note d'orientation ministérielle qui fixe certaines dépenses comme obligatoires et valide donc tout ce qui concerne la sécurité incendie, électrique, vérifications légionellose. Les dalles podotactiles sont reportées car la zone concernée doit être désamiantée (travaux Béziers Verdier) . FO demande qu'en cas de légionellose dans un poste, des packs d'eau soient fournis contrairement à ce qui

s'est passé à Bédarieux. Accord de la Direction.

Il est rappelé à la Direction que l'installation d'un support de 30 vélos à Montmorency a été décidée en 2022 sur le budget CVT. Le financement par le budget de la FS d'un éclairage extérieur complémentaire sur Sète est reporté car le projet concernerait le côté du bâtiment et n'est pas suffisamment étayé .

Pour le Centre de Contact, une visite de la FS et d'un acousticien va être organisée pour résoudre de façon définitive et confortable la gêne acoustique subie par nos collègues.

4 – Budget formation prévention 2023 (pour avis):

FO valide les devis de formation incendie sur l'ensemble des sites.

Des formations supplémentaires de SST, PSC1, risques routiers, vélo et gestion des conflits ont été actées.

5-Questionnaire sur les risques routiers et sécurité des personnes (pour information):

Questionnaire adressé aux agents par mel du 23/03/23 a été complété par seulement 23,15 % ce qui ne permet pas une analyse pertinente. Afin de définir une offre de formation répondant aux besoins, nous vous invitons à le compléter lors de la nouvelle sollicitation qui va vous être adressée.

6 – Sujets télétravail (pour information):

- Le dispositif des ASA COVID pour vulnérabilité a pris fin Le 1^{er} mars 2023, imposant la fin du télétravail 5j/5. Désormais la règle est de 3j maxi/5 avec accord du Chef de service (schéma classique) sauf avis contraire du médecin du travail.

-un questionnaire sur le thème du télétravail va être adressé à l'ensemble des agents afin de recenser le ressenti du collectif(télétravailleurs ou pas) et pouvoir définir les besoins et risques inhérent sur ce nouveau mode de travail.

Dans la continuité du questionnaire, FO demande une synthèse des ateliers organisés le 21 avril 2023 à l'attention des cadres A et A+ dont l'objectif était de permettre aux cadres de partager leur expérience et d'identifier les bonnes pratiques à mutualiser . Il est également demandé l'organisation d'ateliers regroupant des agents et chefs de service, ce sujet étant l'un des points de crispation dans les services.

7 – Registre SST, fiches de signalement, accidents de service, refus d'aménagement de poste (pour information)

-Registre SST :- Les annotations les plus fréquentes concernent l'hygiène. Ce point relève des responsables de site qui ont été contactés par l'assistant de prévention. Il est demandé à la Direction de revoir les contrats afin d'augmenter les heures de ménage .

-chute à Pézenas et environnement sonore du SIE Mosson : l'assistant de prévention se rendra sur site. Suite à accident survenu lors de l'exercice incendie l'AP s'est rendu sur le site de Sète et le système d'ouverture du portail va être revu, il a également constaté que le trou par lequel s'introduisaient les rats a été comblé.

FO demande une actualisation du registre par les gestionnaires dès résolution du problème afin de faciliter un suivi des demandes par l'AP et la FS.

-Signalements : 31 sont recensés en 2022 par nature :14 menaces verbales /comportementale, 15 insultes/injures, 2 conflits entre collègues, 0 conflit avec la hiérarchie...Un tiers des signalements concerne la Trésorerie Hérault amendes. 8 signalements en 2023. Chaque signalement est suivi d'actions par la Direction en fonction du degré de gravité . Il est primordial de signaler tout incident par une fiche de signalement.

D'autre part, une formation de gestion des conflits sera proposée aux agents.

-Accidents de service :

-19 en 2022 dont 10 accidents de trajet. D'où financement de Formation « risques » routiers et formation « circuler à vélo ». formation sur les TMS(mauvaise posture).

-11 en 2023 dont 9 accidents de trajet. 2 pour traumatisme psychologique dans l'exercice de leurs fonctions(pris immédiatement en charge par la Direction).

Refus total ou partiel d'aménagement de poste :

Sur 167 visites médicales en 2023, un tiers ont donné lieu à préconisation d'au moins un aménagement fonctionnel.

8 refus de la Direction dont 5 concernant les changements d'affectation en cours d'année qui seront revues dans le cadre des mutations locales.

3 acceptations partielles concernent le télétravail et l'accueil.
FO refuse que les raisons de service priment la préconisation du médecin de prévention.

8 – Point d'étape sur les travaux immobiliers (pour information) :

FO déplore les retards systématiques sur tous les sites qui contribuent fortement à la dégradation des conditions de vie au travail et le manque de visibilité sur la fin des travaux qui amplifie le malaise.
Suite à découverte d'amiante sur Béziers Verdier, le calendrier des travaux est repoussé sine die.
Il a été rappelé que la cloison de la salle de restauration de Sète devait être prise en charge par la Direction pour que le mobilier financé par le fonds CVT puisse être installé.



9 – Point sur les sites de Pézenas et Béziers Verdier suite au rapport de l'ISST (pour information) :

L'Inspecteur Sécurité Santé au Travail (ISST) nous a fait une présentation de son rapport de visite sur les sites de Pézenas et Béziers Verdier. Son expertise est primordiale pour définir les actions et financements futurs dans cette instance.

10 – Comptes rendus des exercices d'évacuation incendie et plan d'action (pour information):

Suite aux différents exercices incendie, plusieurs points sont à revoir. Des formations sont actées (guides files, serres files) formation incendie et formation exploitation de la centrale incendie sur l'ensemble des sites. Des boîtiers contenant les brassards guide files et serres files vont être installés sur chaque site.
Il a été rappelé l'obligation d'effectuer des exercices d'évacuation une à deux fois par an suivant le nombre d'agents.
Il a été acté qu'une information sur les plans d'évacuation et les dispositifs d'alerte devra être faite dès l'arrivée de nouveaux personnels sur les sites.

Vos représentants en FS :Bernadette JAGA – Agnès NOVIO - Yassim BELLATRECHE

	SECTION	BULLETIN D'ADHESION	
		à retourner à : Section FO DGFIP 34 - DDFIP 34	
NOM :		PRENOM :	
GRADE :	Echelon :	Indice :	
AFFECTATION :			
déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP			
Fait à :		le	
		(signature)	
Section FO DGFIP 34			
fo.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr			
site local : www.fo-dgfip-sd.fr/034/			
site national : www.fo-dgfip.fr/			
→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant			
Secrétaire départemental et permanent syndical local : Olivier VERNEGEOL			
☎04.67.15.75.65			